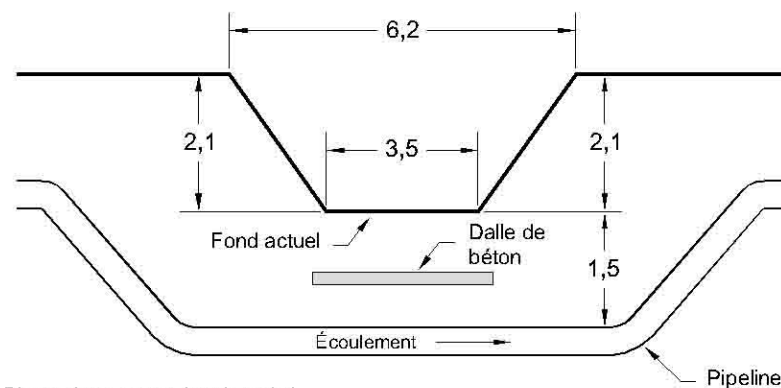


## IDENTIFICATION / LOCALISATION

**Nom:** C.d. Dubois # 12618  
**Type:** Municipal  
**Lot(s):** 297  
**Rang:** Concession Saint-Thomas  
**Cadastre:** Paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon  
**Municipalité:** Ville de Lévis  
**MRC:**

## SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise.

## ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

- **Intermittent:** Non
- **Profondeur d'eau (m)\*:** Non déterminée / 0,50
- **Type d'écoulement\*:** Non déterminé / laminaire
- **Vitesse (m/s)\*:** Non déterminée / 0,30
- **Substrat\*\*:** Sable / argile, compacté
- **Potentiel de frai au site de traversée:** Faible
- **Habitat d'alimentation - Espèces:** \*\*\*
- **Habitat sensible à l'aval:** Non
- **Obstacle à la migration vers l'amont:** Non
- **Vulnérabilité:** Un peu vulnérable
- **Remarques:** Présence d'alevins. Risques de transport de sédiments.
- **Période recommandée de franchissement:** 15 juillet au 15 avril
- **Suivi recommandé après la construction:** Qualité du substrat, présence de végétation aquatique et riveraine. Stabilité du lit, des talus et des berges.

\* Mesure printanière / mesure estivale

\*\* Substrat dominant / sous-dominant

\*\*\* Umbre de vase, mulot à cornes, meunier noir, naseux des rapides, naseux noir, épinoche à cinq épines

## MILIEU ENVIRONNANT

**Topographie:** Plane  
**Utilisation du sol:** Boisé  
**Type de sol (selon carte pédologique):** Sable loameux St-Jude, sable fin St-Samuel, tourbe grossière (sphaignes)

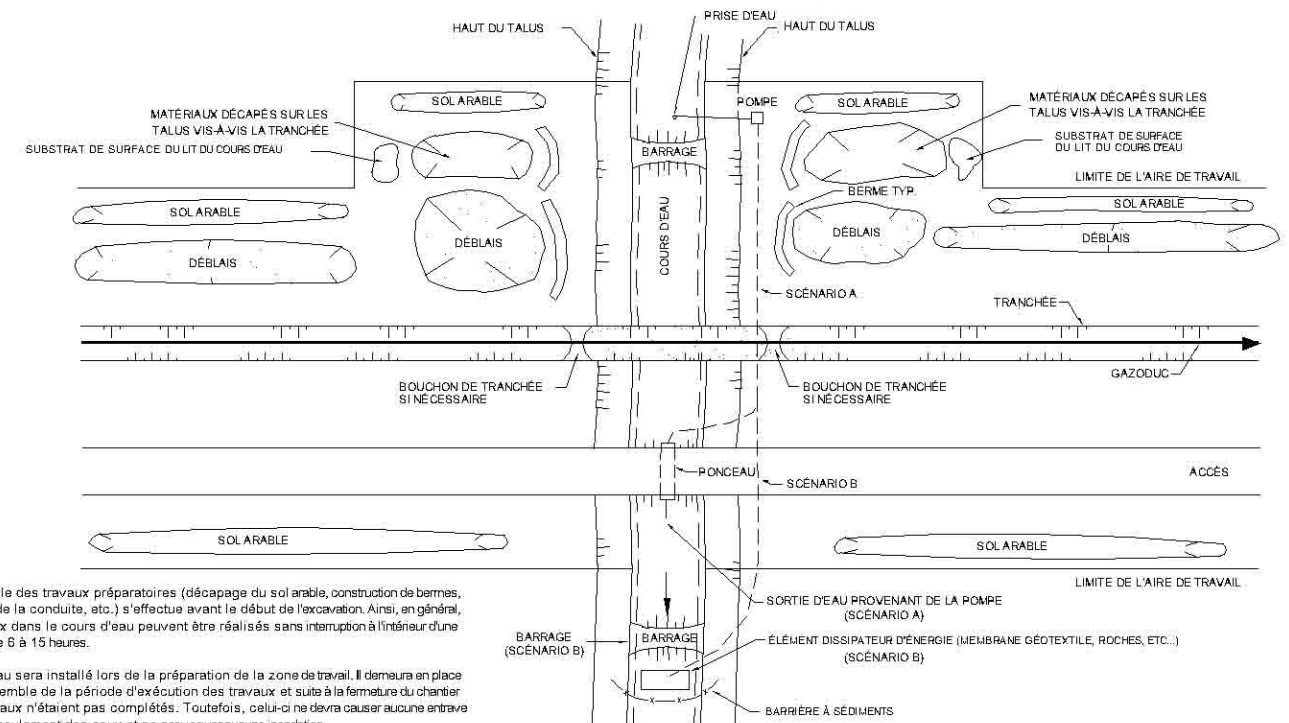
## PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE



## REMISE EN ÉTAT

**Lit:** Matériel original  
**Talus:** Pente originale  
**Stabilisation:** Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

## MÉTHODE DE CONSTRUCTION



Notes: - L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction de bermes, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans le cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.

- Le ponceau sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période d'exécution des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

- Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

- La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du gazoduc et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

- Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

### TRAVERSÉE À SEC D'UN COURS D'EAU BARRAGE ET POMPAGE

Vue en plan

NO	DATE	RÉVISION	APP.	Projet:
				<b>GAZODUC-TERMINAL / SAINT-NICOLAS</b>
				Titre: Fiche synthèse des cours d'eau
				Préparé par: Hélène Arseneault, agr. M. Env.
				Dessiné par: Josée Bisson, da
				Approuvé par: Claude Veilleux, ing. & agr.
				Fichier: 3324f01.dwg
				Date: Janvier 2008
				Références: Feuillet: 17 de 24 Chainage: 30+150
				<b>Fiche no: 26</b>



Groupe Conseil UDA inc.  
 Agriculture, foresterie et environnement